

# **Contrat de licence des marques Rennes Métropole, Ville de Rennes et CCAS. Licence d'exploitation de droit d'auteur relatif à la famille typographique "Condate".**

---

## **Entre les soussignés :**

**Rennes Métropole**, SIREN 243 500 139, dont le siège est basé 4 AVENUE FRÉVILLE, 35207 RENNES représentée par sa Présidente, Madame Nathalie APPERE, domiciliée pour les besoins de la présente audit siège ;

**Ville de Rennes**, HÔTEL DE VILLE PLACE DE LA MAIRIE, 35031 RENNES CEDEX représentée par sa Présidente, Madame Nathalie APPERE, domiciliée pour les besoins de la présente audit siège  
ci-après désignées les "**concedants**",

## **Et :**

[Société / Organisme] .....

[Immatriculée au RC sous le n°] .....

[Dont le siège se situe] .....

[Représentée par Mr/Mme] .....

[N° de Téléphone du licencié] .....

[Adresse e-mail du licencié] .....

(ci-après dénommé "Licencié"),

Collectivement dénommés les "**Parties**".

## **Objet du contrat :**

Le présent contrat établit les conditions d'exploitation d'une licence accordée par le concédant au Licencié, concernant la typographie Condate, les marques et plus largement tout élément graphique mis à disposition sur le site dédié à l'identité visuelle de Rennes Métropole, Ville de Rennes et CCAS de Rennes.

## Cadre d'utilisation :

[Indiquer dans quel cadre (projet, mission, partenariat) le licencié utilise la création ]

---

---

---

---

Le licencié déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses relatives aux marques et à la création typographique et s'engage à les respecter dans le cadre de la mission confiée par les concédants.

En foi de quoi, les Parties ont signé le présent contrat d'exploitation de licence en deux exemplaires originaux à la date indiquée ci-dessous.

### Le licencié

[Signature du représentant légal, nom et prénom en toutes lettres et qualité du signataire]

### Les concédants

Ville de Rennes

Rennes Métropole

CCAS de Rennes

[Signature du représentant légal, nom et prénom en toutes lettres et qualité du signataire]

Fait à Rennes , le